



Le Kosovo Un pays sûr ?

Aucun pays ne peut être présumé sûr. C'est là tout le sens de la Convention relative au statut des réfugiés : chaque demande d'asile doit être examinée de façon individuelle car chaque situation personnelle varie. La classification comme pays d'origine sûr signifie qu'aucun risque de persécution n'existe a priori, que l'Etat de droit est respecté. Un « pays sûr » peut aussi être présumé pays « tiers sûr » où renvoyer tout demandeur d'asile qui y aurait transité afin qu'il/elle y dépose sa demande de protection car les conditions d'examen de cette demande respectent le droit international et européen des personnes réfugiées. Nombre d'exemples montrent que c'est loin d'être toujours le cas.

L'usage de la notion de sûreté a des conséquences graves sur les droits des demandeurs d'asile (voir analyse): examen accéléré des demandes, appels non suspensifs permettant le renvoi avant qu'une décision finale soit prise, refus de la demande probable voire, dans le cas des pays « tiers sûrs », irrecevabilité de la demande d'asile.

Le Kosovo ne figure que dans 6 des listes nationales de pays d'origine sûrs existantes (Autriche, Belgique, République Tchèque, Danemark, Luxembourg, Royaume Uni). Il convient par ailleurs de rappeler que le Kosovo n'a pas ratifié la Convention européenne des Droits de l'Homme et n'est qu'un candidat que « potentiel » à l'entrée dans l'UE, c'est-à-dire non-officiel. Affirmer que ce pays respecte les « critères de Copenhague » relève donc plutôt d'un vœu pieu.

L'AEDH, EuroMed Droits, et la FIDH s'opposent par principe à la notion de « sûreté » qui justifie en général l'expulsion dans un pays où les personnes ne courraient aucun risque (voir analyse): qu'en est-il vraiment ?

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'OPINION

- **Climat hostile pour les médias** et menaces pour la liberté de la presse
- **Attaques physiques ou virtuelles** à l'encontre de la presse
- **Procès punitifs** de journalistes

ÉTAT DE DROIT ET INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE

- **Situations d'impunité et manque d'indépendance** du système judiciaire

MINORITÉS ET PERSONNES VULNÉRABLES

- **Peu de progrès pour la mise en œuvre de stratégies pour intégrer les minorités** Roms, Ashkali et Egyptiennes ainsi que des personnes expulsées de l'Europe occidentale
- **Menaces et intimidation envers les personnes LGBTI**
- **Persistance des violences faites aux femmes**, notamment domestiques et du **trafic d'êtres humains**

Pour aller plus loin

AEDH, EuroMed Droits, FIDH, Pays « sûrs » : un déni du droit d'asile, mai 2016 Policy brief on the « safe country » concept

<http://euromedrights.org/fr/pays-surs-un-deni-du-droit-dasile/>

Rapport de Human Rights Watch (2016)
<https://www.hrw.org/world-report/2016/country-chapters/serbia/kosovo> (anglais)

Rapport de Human Rights Watch sur la liberté de la presse dans les Balkans (2015)

<https://www.hrw.org/node/279063> (anglais)

<https://www.hrw.org/fr/news/2015/07/15/balkans-de-louest-la-liberte-des-medias-est-en-danger>
(français)



EuroMed Rights
EuroMed Droits
الأورو-متوسطية للحقوق

